

DELIBERATION

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 12

quorum : 7

titulaires présents : 6

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 6

date de la convocation :

30 janvier 2026

SEANCE DU 10 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix février à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion du site de Baleycourt, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2026/01 N°1

Objet de la Délibération :

Installation des délégués de la
Communauté de Communes du
Pays de Stenay et du Val
Dunois

Présents : M. MOUSSA Dominique, M. OBARA Sylvain, M. LE FRANCOIS
Bertrand, M. COLIN Jean-Paul, M. GILSON Bernard, M. GOEURIOT Bernard
Excusés : M. PICHAVANT Pascal

Vu l'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois à compter du 1^{er} janvier 2026,

Le Président, Monsieur Dominique MOUSSA, a procédé à l'installation des membres complétant l'assemblée délibérante du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse qui se compose désormais comme suit :

Communauté de Communes	Délégués
	----- Suppléants
Argonne Meuse	COYARD Nathalie
	JADOUL Sébastien
Canton de Fresnes en Woëvre	MOUSSA Dominique
	JOYEUX Laurent
Aire à l'Argonne	OBARA Sylvain
	RAMAND Thierry
Damvillers Spincourt	LE FRANCOIS Bertrand
	ANTOINE Jocelyne
Pays d'Étain	COLIN Jean-Paul
	PARROT Joël
Sammieillois	PICHAVANT Pascal
	VALLOIRE Jean-François
Val de Meuse - Voie Sacrée	GILSON Bernard
	MINUTO David
Pays de Stenay et du Val Dunois	CORVISIER Jean-Pierre
	BAUDIER Marie-Noëlle
Côtes de Meuse Woëvre	PLATEGENET Lionel
	GRUMBLAT Jean-Paul
CA du Grand Verdun	DURET Jean-Luc
	DEHAND Philippe
	GOEURIOT Bernard
	HENRY Philippe

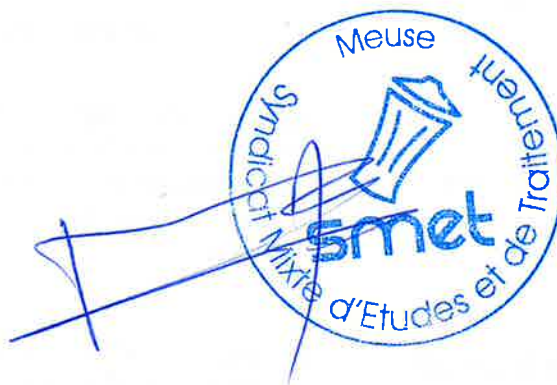
REÇU EN PREFECTURE

le 25/02/2026

Application agréée E-legalite.com

CA du Grand Verdun	PONCELET Michel
	ROUARD Guillaume
	RICHARD Julia
	BROCHET Quentin

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Dominique MOUSSA



Rendue exécutoire par affichage et envoi à la Préfecture de la Meuse le

Recours, informations des usagers. Si vous entendez contester la présente décision, il vous est conseillé de demander des fiches d'informations établies à votre usage par le Tribunal Administratif de Nancy. Elles vous informeront sur les différentes possibilités de recours, les pouvoirs du juge administratif, la façon de le saisir, les frais d'un recours, etc. Adressées gratuitement sur simple demande, par lettre ou par téléphone au : Tribunal Administratif de Nancy - 5, Place de la Carrière - C.O. N° 28 - 54036 NANCY Cedex - Tél. : 03.83.35.40.98

RECU EN PREFECTURE

le 25/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-055-200046647-20260210-2026_01_1-D